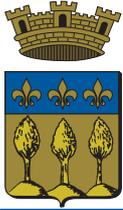


Les Échos Lauranais

JANVIER 2011



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année qui vient. Je vous souhaite santé, bonheur et réussite dans vos projets. Les prochains jours vont être consacrés à la fête et au partage. Nous allons nous retrouver en famille ou entre amis pour sacrifier à la tradition. Un instant, nos soucis vont ainsi passer à l'arrière plan pour faire place à la douce quiétude du cocon familial ou à la chaleur de l'amitié. Dans le climat actuel, caractérisé par une sourde inquiétude pour l'avenir, on peut légitimement estimer que ce temps est nécessaire. Toutefois, n'oublions pas ceux des nôtres qui souffrent, ceux qui sont seuls. C'est d'abord vers eux, pour qui ces quelques jours vont être difficiles, que doit aller notre sollicitude. Quelquefois, il suffit d'un signe, d'un appel ou d'un sourire pour redonner courage et confiance en l'avenir. « Aimons-nous vivants » dit la chanson et comme toujours, le poète a bien raison.

La fête terminée, dès le début de l'année, nous devons rapidement nous remettre à l'ouvrage. Nous devons faire face aux difficultés et aux incertitudes. Pour l'équipe municipale, parvenue à mi-mandat, il conviendra, l'exercice 2010 terminé, d'élaborer le prochain document budgétaire qui sera la feuille de route des services municipaux pour 2011.

Plus largement, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, nous devons faire des choix décisifs pour l'avenir de nos communes et de nos territoires. Ces choix, je m'y engage, nous les ferons avec pour seul objectif, l'amélioration des conditions d'existence de nos populations. Mais pour l'heure, bonnes fêtes et meilleurs vœux.

Jean Loubat,
Maire de Laure

**RAPPEL : Inscription sur les listes
électorales avant le 31 décembre 2010.**

CHANTIER DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Lors de la réunion de coordination du mercredi 13 octobre 2010, il avait été demandé aux entreprises RODRIGUEZ-BIZEUL et FLEURY d'intervenir dans un premier temps sur la baie d'axe du vitrail.

La réunion de chantier du 22 novembre nous a permis de constater que le meneau, et plus précisément le remplage, était dans un état sanitaire irrécupérable. Un nouveau bilan financier doit être effectué afin de déterminer les priorités quant aux pierres à remplacer.

Compte tenu de ces éléments, les travaux de toiture débuteront le 3 janvier 2011. Une commande de pierres a été lancée. La dépose du meneau et du remplage s'effectuera dans la première semaine de janvier 2011.

HAUT-MINERVOIS FOOTBALL-CLUB

Le calendrier du club est sorti. Merci de réserver le meilleur accueil aux jeunes du club qui s'occupe de sa diffusion.

L'ARTISANAT LAURANAIS À L'HONNEUR

Candide PENA, notre sympathique et charmante coiffeuse, a brillamment obtenu le brevet de maîtrise niveau trois excellence, qui lui confère le titre de « Maître-Artisan ».

Onze coiffeurs du département ont été distingués, une première pour la région. Ce diplôme, reconnu au niveau national, aborde autant la maîtrise technique du métier que la gestion d'une entreprise. Validé par des

examens passés notamment à Clermont-Ferrand et Paris, il sanctionne une année de formation dispensée par la Chambre des Métiers de l'Aude. Cette réussite rejaillit sur notre localité. Nous sommes heureux de présenter toutes nos félicitations à Candide.

PAULE GENTET A FÊTÉ SES 100 ANS



Notre concitoyenne Paule CHASSENY épouse GENTET a été l'héroïne d'une petite fête organisée à cette occasion à la maison de retraite de Rieux dont elle est pensionnaire. Entourée de Claude et Danièle, ses enfants, de sa famille et de ses amis, elle a visiblement apprécié la chaleur de l'instant. L'émotion était palpable lorsque furent évoqués les faits marquants de sa vie. Le personnel de la maison de retraite avait bien fait les choses : il y eut des chansons, des danses et un magnifique gâteau auquel l'ensemble des pensionnaires fit honneur. Signalons que le doyen de notre commune est Jean MAS qui fêtera en juillet prochain ses 103 ans. Au nom de la population de Laure, nous formons pour nos deux concitoyens, des vœux tout particulièrement affectueux et adressons à leurs familles toutes nos amitiés.

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Les services de l'État ont prescrit un PPRI sur les communes de la moyenne vallée de l'Aude dont nous faisons partie.

Ce document est un outil réglementaire, arrêté par l'État, destiné à garantir la sécurité des biens et des personnes face au risque d'inondation. Le PPRI a pour objectif de réduire les risques en fixant les règles relatives à l'urbanisation. La crue de référence est celle de novembre 1999. Le territoire de la commune sera découpé en zones distinctes, dans lesquelles, selon le risque estimé, les constructions, ouvrages, aménagements ou exploitations seront approuvés, interdits ou autorisés avec prescriptions. Le Plan de Prévention du Risque sera soumis à enquête publique et pour avis aux administrations et aux collectivités locales concernées. Enfin, il sera approuvé par arrêté préfectoral.

VISITE AUX LAURANAIS RÉSIDANT EN MAISON DE RETRAITE

Conformément à la tradition, les membres de la Commission Communale d'Action Sociale ont rendu visite à nos aînés dans les diverses maisons de retraite où ils sont accueillis. C'est l'occasion de leur remettre un petit cadeau de la part de la population et surtout d'évoquer avec eux leur village et leur cher passé. Nous remercions Jacqueline Bonnafous, Marie-Thérèse Bonnafous et Jacqueline Bureau de leur implication.

CARSAT : ASSURANCE RETRAITE

Désormais, pour joindre votre caisse de retraite (anciennement CRAM), vous devrez appeler la CARSAT au numéro suivant : **39 60**, numéro unique, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

TNT (TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE), CE QUI NOUS ATTEND

Le 21 novembre 2011, tout le Languedoc-Roussillon passera au tout numérique... Et ceux qui ne sont pas équipés pour la TV numérique n'auront plus accès à aucune chaîne à partir de cette date. Déjà les personnes non équipées ne peuvent plus bénéficier des programmes en clair de Canal+ depuis le 13 octobre 2010.

Pour recevoir la TNT, il faut disposer d'un des modes de réception suivants : antenne-râteau, câble, satellite ou ADSL. Puis il faut faire exécuter un diagnostic de votre installation en appelant le 09 70 818 818 (prix d'un appel local).

Si votre poste TV a été acheté après mars 2008, il doit être équipé d'un adaptateur TNT intégré. S'il est plus ancien, il suffit qu'il ait une prise péritel pour pouvoir y brancher un adaptateur TNT (entre 20 et 100 euros).

PREMIÈRE ÉDITION DU SALON DU LIVRE EN MINERVOIS

La première édition du Salon du Livre en Minervois a eu lieu à Laure le 5 décembre. De l'avis unanime, ce fut une belle réussite. Les 26 écrivains présents sur le salon se sont félicités de la qualité des rencontres qu'ils ont pu vivre. Ils ont trouvé les visiteurs du salon particulièrement intéressés. Nous avons, avec eux, convenu de donner une suite à cet événement.



Les Amis de la vigne et du vin du terroir de Laure étaient présents sur le salon. Ils ont exposé et fait découvrir leurs vins qui furent très appréciés. Un grand merci aux organisateurs et aux dévouées bénévoles de la bibliothèque municipale qui ont assuré l'intendance tout au long de la journée.

BELLE RÉUSSITE POUR LE MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE

Malgré le froid polaire, de nombreux visiteurs étaient présents à ce premier Marché de Noël organisé par l'école de Laure. Les chants de Noël interprétés par les enfants ont été vivement applaudis.



Pour rappel, le PLI de ce premier trimestre (Petit Lauranais Illustré, primé à Paris il y a deux ans) réalisé par les enfants de l'école est en vente. Les personnes intéressées peuvent le leur demander ou à défaut à l'école dès la rentrée.

AGENDA

ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS ŒNOLOGIE

Vendredi 21 janvier à 19 h. Le Bourgogne. Inscription : 04 68 78 25 37.

DIMANCHE 2 JANVIER

FÊTE DE L'ÉPIPHANIE organisée par les amis du Patrimoine

10 h : Rassemblement devant l'église. Formation du cortège, qui fera le tour du village.

11 h : Messe célébrée par les Abbés Souchon et Naudinat avec la présence de la crèche vivante, les Chorales de Laure-Saint-Frichoux et d'Azille.

13 h : Repas servi au foyer ouvert à tous.

JEUDI 6 JANVIER 18 h

VŒUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES au foyer.

VENDREDI 7 JANVIER 18 h 30

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL au foyer

Présentation des Vœux à la population.

DIMANCHE 9 JANVIER 15 h 30

CONCERT DU NOUVEL AN au foyer.

Guy Robert et les 60 musiciens de la Lyre municipale de Limoux nous enchanteront comme à l'accoutumée. Morceaux classiques et musiques de films en première partie. En seconde partie, Gead Mulherand, chanteur de Jazz du « Big Band Brass » et du « Glenn Miller Ambassador » interprétera des standards de jazz (F. Sinatra, E. Fitzgerald, Gershwin...).

Entrée : 8 €. Boissons chaudes et pâtisseries à l'entracte, salle chauffée.